



DATE : 6 mai 2026

Séance de constitution du Conseil général sous la présidence de M. le Doyen Pascal Borgognon

CONSEIL GENERAL

Présents : 30 Conseillers généraux majorité = 16 Quorum atteint

L'assemblée peut se dérouler normalement.

CONSEIL COMMUNAL

Présents : Mmes Susanne Zeller Bersier, Prisca Grandgirard, MM. Alex Glardon, Mathieu Cantin, Jean-Denis Borgognon, Jean-Gabriel Meylan et Olivier Joye

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge Pascal Borgognon.
2. Désignation par M, le Doyen d'âge de 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire.
3. Choix du mode de convocation.
4. Election du/de la Président(e) du Conseil général pour 2026.
5. Election du/de la Vice-Président(e) du Conseil général pour 2026.
6. Election de 4 scrutateurs pour la période administrative.
7. Election de 4 scrutateurs suppléants pour la période administrative.
8. Election de 5 membres du Conseil général à la commission financière pour la période administrative.
9. Election de 5 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et des constructions pour la période administrative.
10. Election de 4 membres du Conseil général à la commission de naturalisation pour la période administrative.
11. Election de 4 membres du Conseil général à la commission « Climat-énergie » pour la période administrative.
12. Election de 4 membres du Conseil général à la commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170.
13. Election de 4 membres du Conseil général à la commission pour le règlement de stationnement.
14. Informations communales.
15. Divers.

DATE : 6 mai 2026

1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. LE DOYEN D'ÂGE PASCAL BORGOGNON

M. le Doyen d'âge relève qu'en tant que doyen de cette assemblée, il lui revient la lourde tâche de présider cette séance. Il salue M. le Syndic nouvellement élu, Alex Gardon, les membres du Conseil Communal anciens et nouveaux, les membres du Conseil Général, la secrétaire, les représentants de la presse et le public. Il félicite tous les élus, anciens et nouveaux, à qui il souhaite la bienvenue.

Le nouveau Conseil Général se composera de 11 femmes et 19 hommes, soit deux dames de moins que lors de la dernière législature.

La moyenne d'âge du nouveau Conseil Général est un mélange entre expérience et jeunesse ce qui devrait contribuer à de bons débats pour les défis futurs.

Notre tâche est de représenter les habitants de notre commune ceci dans l'intérêt général.

Il souhaite que les séances se passent dans un esprit constructif en tenant compte des besoins actuels et futurs de notre population. Notre commune se développe et cela implique aussi beaucoup de charges financières et énormément de travail pour nos conseillers.

Les salles polyvalentes, les salles de gym, la place de sport, le CO sont des vitrines pour notre commune ; mais ce développement demande aussi plus d'infrastructures, des salles de classes, des salles de réunions, des aménagements pour la mobilité douce, la parcelle 170, la réhabilitation de l'hôtel de l'Ange, la place de la gare, les parkings, et sans oublier Vesin, sont autant de défis qui nous attendent ; c'est surtout beaucoup de moyens financiers que nous n'avons pas. C'est à nous, chers collègues, de trouver des solutions afin que l'équilibre financier soit respecté. Nous payons déjà beaucoup d'impôts, certainement trop, et il n'est pas sûr que le canton va pouvoir nous aider davantage. Nous avons la chance de vivre dans une région agréable et relativement calme, si l'on fait abstraction des jets militaires. Beaucoup d'activités sont proposées à toutes les tranches d'âge et des services sont mis sur pied pour les personnes qui en ont besoin. On peut remercier toutes celles et ceux qui font vivre ces activités bénévolement ; comme quoi le mot solidarité existe encore bien dans nos villages.

Nous sommes aussi proches des centres urbains grâce à l'autoroute, mais notre atout principal reste la gare, avec des trains toutes les 30 minutes qui nous transportent assez rapidement vers les grands centres.

Il souhaite enfin, pour la nouvelle législature, que nous puissions avoir des débats courtois, dans le respect des idées de chacun et toutes sensibilités confondues. C'est important, car le menu s'annonce copieux pour les cinq prochaines années.

2. DESIGNATION PAR M. LE DOYEN DE 4 SCRUTATEURS POUR FORMER LE BUREAU PROVISOIRE

M. le Doyen d'âge demande aux groupes de bien vouloir venir présenter leur candidat.

Mme Nicole Schorro pour le groupe « Alliance de Gauche » propose M. Manuel Pires en qualité de scrutateur pour ce soir et pour la période administrative.

Mme Tatiana Veth pour le groupe « Unité Communale » propose M. Jean-Sébastien Rey comme scrutateur provisoire.

M. Pierre-André Grandgirard pour le groupe « Equilibre » propose Mme Sandrine Niederhauser pour le bureau provisoire.

M. Laurent Overney pour le groupe « Unis pour Cugy » propose Mme Rafaëlle Mascaro pour le bureau provisoire.

DATE : 6 mai 2026

M. le Doyen demande à ces quatre personnes de bien vouloir venir nous rejoindre à la table.

3. CHOIX DU MODE DE CONVOCATION

M. le Doyen nous informe que cette séance a été convoquée par mail en date du 21 avril 2026, selon l'article 38 de la loi sur les communes, par avis dans la feuille officielle numéro 17 du 24 avril 2026, par affichage aux piliers publics communaux et par avis sur le site internet de la commune. Il demande s'il y a des remarques sur le mode de convocation. Ceci n'étant pas le cas, cette assemblée peut délibérer valablement. Il rappelle aussi que cette séance est enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal ; l'enregistrement sera effacé dès son approbation lors d'une prochaine séance.

Au début de chaque législature, le Conseil Général doit choisir son mode de convocation. Le Conseil Communal, propose le même que la précédente législature, c'est-à-dire :

- un avis dans la Feuille Officielle : obligatoire selon la loi
- un avis aux piliers publics communaux
- une convocation par mail adressée à tous les conseillers généraux contenant l'ordre du jour et adressée 15 jours avant la séance
- un avis sur le site internet de la commune.

Les dates des séances du Conseil Général seront annoncées dans le journal communal « Le Lien » pour l'ensemble de l'année.

Le mode de convocation proposé ci-dessus est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

4. ELECTION DU DE LA PRESIDENT(E) DU CONSEIL GENERAL POUR 2026

Avant de passer à l'élection M. le Doyen d'âge donne la parole à Mme Tatiana Veth pour la proposition du tournus.

Mme Tatiana Veth nous informe que les différents chefs de groupes se sont rencontrés mercredi 29 avril dernier et se sont mis d'accord sur le tournus des présidences pour cette législature, qui est le même que celui de la législature précédente, donc la législature 2026-2031. Le tournus suivant est proposé :

- ✓ Une présidence pour 2026 du groupe « Alliance de gauche » et une vice-présidence du groupe « Unité communale »
- ✓ En 2027 une présidence du groupe « Unité communale » et une vice-présidence du groupe « Equilibre »
- ✓ En 2028 une présidence du groupe « Equilibre » et une vice-présidence du groupe « Unis pour Cugy »
- ✓ En 2029 une présidence du groupe « Unis pour Cugy » et une vice-présidence du groupe « Unité communale »
- ✓ Et en 2030, dernière année de la législature, une présidence du groupe « Unité communale » et une vice-présidence du groupe « Alliance de gauche ».

Donc selon le tournus il appartient au groupe « Alliance de gauche » de présenter un ou une candidat(e).

M. Manuel Pires, au nom du groupe « Alliance de Gauche », a le plaisir et l'honneur de présenter la candidature de Mme Nicole Schorro à la présidence de notre Conseil Général. Nicole est arrivée à Vesin en 1990 depuis le chef-lieu broyard pour y vivre sereinement et y fonder une famille. Elle n'est depuis jamais repartie, preuve de son attachement profond à notre commune. Conseillère générale depuis 2019, elle s'est rapidement distinguée par son sérieux, son sens des responsabilités et son engagement constant au service de notre collectivité. Son ancrage de plus de 30 ans dans notre commune lui permet de connaître

DATE : 6 mai 2026

parfaitement les réalités, les besoins et les attentes de notre population. Son parcours témoigne d'un engagement solide et durable.

Travaillant en fiduciaire, elle apporte des compétences précieuses en matière de rigueur, d'analyse et de gestion. Elle a également mis ses compétences au service de la collectivité en tant que membre, puis présidente de la commission financière de l'ancienne commune de Vesin, avant de siéger comme conseillère communale.

Vice-présidente l'année dernière, sa candidature à la présidence s'inscrit dans une continuité logique au vu du tournus établi, mais bien plus encore, elle réunit l'expérience, la connaissance du terrain et les qualités humaines nécessaires pour présider nos séances avec compétence et sérénité.

Le groupe « Alliance de Gauche » est convaincu que Mme Nicole Schorro saura exercer cette fonction avec engagement, équité et détermination dans l'intérêt de notre Conseil Général et de l'ensemble de notre commune. Il invite l'assemblée à lui accorder sa confiance.

Aucune autre proposition n'est formulée, le Conseil Général procède au vote pour l'élection de **Mme Nicole Schorro qui est élue à la présidence du Conseil Général pour l'année 2026 à l'unanimité par acclamation.**

Mme Nicole Schorro : « c'est avec une émotion profonde, mêlée d'un grand sens de responsabilité, que je prends aujourd'hui la parole en tant que Présidente du Conseil Général de notre commune de Cugy. Bien sûr, c'était comme une évidence au vu du tournus de ma vice-présidence en 2025-2026, mais permettez-moi avant toute chose, de vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous m'accordez en me confiant cette fonction.

J'y vois un honneur immense, mais aussi, et surtout, un engagement exigeant au service de notre collectivité et de l'intérêt commun.

Présider notre Conseil Général, c'est bien davantage de conduire des séances, c'est veiller à la qualité et à la sérénité de nos débats, garantir à chacune et chacun une écoute attentive et respectueuse, et s'assurer que les décisions que nous prenons reflètent avec justesse et responsabilité l'intérêt général.

C'est, en somme, faire vivre concrètement nos valeurs démocratiques dans un esprit d'ouverture, de dialogue constructif et de respect mutuel.

En tant que membre du groupe « Alliance de Gauche » je suis profondément attachée aux principes de solidarité, d'équité et de justice sociale. Toutefois, dans l'exercice de cette fonction, je m'engage à être la présidente de toutes et tous au-dessus des sensibilités politiques, guidée uniquement par le souci du bon fonctionnement de notre institution et du bien commun.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à mon prédécesseur Olivier pour l'excellent travail qu'il a accompli ainsi qu'à l'ensemble des membres du Conseil Général, du Conseil Communal et de l'administration pour leur engagement constant au service de notre commune.

Enfin, je souhaite adresser mes chaleureuses félicitations à chacune et chacun d'entre vous pour votre élection ou réélection et souhaiter bien entendu, la bienvenue tout particulière aux nouveaux membres qui nous rejoignent aujourd'hui à notre assemblée. Puisse cette législature être placée sous le signe de la collaboration, de la confiance et de l'engagement au service de notre commune. »

On passe au point

5. ELECTION DU OU DE LA VICE-PRESIDENT(E) DU CONSEIL GENERAL POUR 2026

DATE : 6 mai 2026

M. le Doyen d'âge relève que selon le tournus cette vice-présidence revient au groupe « Unité Communale ». Il donne la parole au représentant du groupe « Unité Communale ».

M. Jean-Sébastien Rey : Gaël, marié, père de deux garçons, est au cœur des préoccupations de la population. Sa fonction professionnelle lui demande quotidiennement de prendre des décisions importantes. Il fera un vice-président attentif et compétent afin de seconder efficacement Mme la Présidente. Le groupe « Unité Communale » propose M. Gaël Bersier au poste de vice-président du Conseil Général pour 2026.

Aucune autre proposition n'est formulée, le Conseil Général procède au vote pour l'élection de **M. Gaël Bersier qui est élu à la vice-présidence du Conseil Général pour l'année 2026 à l'unanimité par acclamation.**

6. ELECTION DE 4 SCRUTATEURS POUR LA PERIODE ADMINISTRATIVE

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Mme Nicole Schorro nous informe que le groupe « Alliance de gauche » a le plaisir de proposer M. Manuel Pires en qualité de scrutateur pour la période administrative. M. Pires a une grande expérience de cette place au sein du bureau et il est la personne toute désignée pour la repourvoir.

Mme Tatiana Veth nous informe que le groupe « Unité communale » propose, comme scrutateur, M. Jean-Sébastien Rey. Jean-Sébastien siège au Conseil Général depuis ses débuts. Il était déjà scrutateur à la législature précédente, donc le bureau n'a quasiment pas de secret pour lui.

M. Pierre-André Grandgirard nous informe que le groupe « Equilibre » a le plaisir de proposer Mme Sandrine Niederhauser qui est déjà très à l'aise au bureau provisoire et sera motivée de continuer au bureau pour la période administrative.

M. Laurent Overney nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a le plaisir de présenter la conseillère générale Mme Rafaëlle Mascaro afin d'œuvrer au sein du bureau.

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Mmes Sandrine Niederhauser, Rafaëlle Mascaro, MM. Manuel Pires et Jean-Sébastien Rey sont élus(es) en qualité de scrutateurs(trices) du Conseil Général pour la période administrative 2026-2031.**

7. ELECTION DE 4 SCRUTATEURS SUPPLEANTS POUR LA PERIODE ADMINISTRATIVE

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Concernant les 4 scrutateurs suppléants, les propositions suivantes sont formulées :

M. Manuel Pires pour le groupe « Alliance de gauche » propose M. Pascal Borgognon.

Mme Tatiana Veth pour le groupe « Unité communale » propose M. Valentin Savary.

Mme Sandrine Niederhauser pour le groupe « Equilibre » propose Mme Nathalie Joye.

M. Laurent Overney pour le groupe « Unis pour Cugy » propose Mme Vanessa Currat.

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Mmes Nathalie Joye, Vanessa Currat, MM. Pascal Borgognon et Valentin Savary sont élus(es) en qualité de scrutateurs(trices) suppléants(es) du Conseil Général pour la période administrative 2026-2031.**

8. ELECTION DE 5 MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION FINANCIERE POUR LA PERIODE ADMINISTRATIVE

DATE : 6 mai 2026

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Les propositions suivantes sont formulées :

Alliance de Gauche : M. Christophe Rollinet
Unité Communale : Mmes Corinne Rey et Emilie Saugy
Equilibre : M. Alain Galley
Unis pour Cugy : Mme Vanessa Currat

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Mmes Corinne Rey, Emilie Saugy, Vanessa Currat et MM. Christophe Rollinet et Alain Galley** sont élus(es) à la commission financière pour la période administrative 2026-2031.

9. ELECTION DE 5 MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES CONSTRUCTIONS POUR LA PERIODE ADMINISTRATIVE

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Les propositions suivantes sont formulées :

Alliance de Gauche : M. Manuel Pires
Unité Communale : M. Antoine Pochon
Equilibre : MM. Noam Berchier et Thibault Emery
Unis pour Cugy : M. Rémi Molleyres

Aucune autre proposition n'étant formulée, **MM. Manuel Pires, Antoine Pochon, Noam Berchier, Thibault Emery et Rémi Molleyres** sont élus à la commission d'aménagement pour la période administrative 2026-2031.

10. ELECTION DE 4 MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION DE NATURALISATION POUR LA PERIODE ADMINISTRATIVE

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Les propositions suivantes sont formulées :

Alliance de Gauche : M. Pascal Borgognon
Unité Communale : Mme Corinne Rey
Equilibre : Mme Sandrine Niederhauser
Unis pour Cugy : Mme Audrey Dewarrat

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Mmes Corinne Rey, Sandrine Niederhauser, Audrey Dewarrat et M. Pascal Borgognon** sont élus(es) à la commission de naturalisation pour la période administrative 2026-2031.

11. ELECTION DE 4 MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION « CLIMAT-ENERGIE » POUR LA PERIODE ADMINISTRATIVE

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Les propositions suivantes sont formulées :

M. Manuel Pires pour le groupe « Alliance de gauche » propose M. Christophe Rollinet pour la commission « climat-énergie ».

DATE : 6 mai 2026

Mme Corinne Rey : elle habite Cugy mais vient de Vesin comme elle aime à le rappeler. Elle connaît donc bien les deux villages de notre commune. Elle dirait aussi que la mobilité douce est une histoire de famille en tant que petite-fille de cordonnier ; elle n'a pas peur d'user ses semelles. Elle fait partie de la rédaction du lien et est au Conseil Général depuis 2016 ; elle est prête à s'engager dans la commission « climat-énergie » pour concrétiser les dossiers en attente et apporter un regard neuf dans de futurs projets. Le groupe « Unité Communale » propose d'accepter Mme Tatiana Veth.

M. Noam Berchier nous informe que le groupe « Equilibre » a le plaisir de proposer le très expérimenté Pierre-André Grandgirard à la commission « climat-énergie ».

Mme Rafaëlle Mascaro nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a le plaisir de proposer M. Martin Corboz à la commission « climat-énergie ».

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Mme Tatiana Veth, MM. Christophe Rollinet, Pierre-André Grandgirard et Martin Corboz sont élus(e) à la commission « climat-énergie » pour la période administrative 2026-2031.**

12. ELECTION DE 4 MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION D'ETUDE ET DE BÂTISSE POUR LA PARCELLE 170

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Les propositions suivantes sont formulées :

Mme Nicole Schorro nous informe que le groupe « Alliance de Gauche » a le plaisir de proposer, pour la commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170 M. Manuel Pires.

M. Jean-Sébastien Rey : grâce à ses compétences professionnelles dans le domaine de la construction des bâtiments, M. Gaël Bersier est le membre idéal pour siéger dans cette commission. De par son implication dans plusieurs activités liées à la vie communautaire de nos deux villages, il est à l'écoute de la population et de ses besoins, sa brillante réélection en est la preuve. Il pourra donc apporter des solutions adéquates dans le cadre d'une construction majeure de cette législature et celle des infrastructures de la parcelle 170. Lors des débats, peut-être brûlants, il sera l'homme de la situation, prêt à éteindre un éventuel début d'incendie. Le groupe « Unité Communale » propose M. Gaël Bersier au poste de membre de la commission de bâtisse de la parcelle 170.

Mme Jeanne Decorges Currat nous informe que le groupe « Equilibre » présente le très expérimenté Noam Berchier comme membre de la commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170.

Mme Rafaëlle Mascaro nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » propose M. Laurent Overney à la commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170.

Aucune autre proposition n'étant formulée, **MM. Manuel Pires, Gaël Bersier, Noam Berchier et Laurent Overney sont élus à la commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170.**

13. ELECTION DE 4 MEMBRES DU CONSEIL GENERAL A LA COMMISSION POUR LE REGLEMENT DE STATIONNEMENT

M. le Doyen d'âge donne la parole aux groupes pour la présentation de leur candidat.

Les propositions suivantes sont formulées :

Alliance de Gauche : M. Pascal Borgognon

DATE : 6 mai 2026

Unité Communale : M. Simon Torche
Equilibre : M. Jonathan Despraz
Unis pour Cugy : Mme Annouk Sansonnens

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Mme Annouk Sansonnens, MM. Pascal Borgognon, Simon Torche et Jonathan Despraz sont élus(e) à la commission pour le règlement de stationnement.**

14. INFORMATIONS COMMUNALES

M. le Doyen d'âge donne la parole au Conseil Communal pour différentes informations communales.

M. Mathieu Cantin nous informe que dans le cadre de la protection incendie, notre collaboratrice technique, Christelle Mugny, a suivi la formation de spécialiste communale en protection incendie auprès de l'ECAB. Dans la continuité de celle-ci, nous avons réalisé, durant les vacances de Pâques, des travaux d'amélioration des affichages et des panneaux d'évacuation pour les écoles primaires de Cugy et Vesin. En date du 24 avril nous avons organisé un exercice d'évacuation du CO de Cugy ; il s'agissait du 1^{er} sous cette forme et, dans une large mesure, tout s'est très bien déroulé. En moins de 4 minutes, tous les élèves étaient sur la place de rassemblement et après 9 minutes, le contrôle des présences était fait. Cet exercice sera reconduit annuellement. Pour les écoles primaires, un exercice d'évacuation pour les classes de Cugy est prévu le 15 juin. Cet exercice sera reconduit annuellement également pour les classes de Cugy et Vesin.

M. Alex Glardon continue les informations communales, qui sont brèves ce soir pour cette première séance, avec la répartition des dicastères, la toute fraîche répartition des dicastères, dont le résumé est présenté à l'écran et dont les détails sont sur le site internet de la commune. Il précise que cette répartition s'est vraiment faite dans un magnifique esprit de collaboration et de recherche des meilleures solutions. Chacun a pu, à la lumière de ses connaissances, à la lumière également de ses attentes, faire preuve de ses attentes et nous avons réellement pu trouver même la bonne personne au bon endroit et ça c'est quelque chose de très positif pour la législature à venir.

Dans une commune, au sein du Conseil Communal, dans un exécutif communal, il n'y a pas véritablement de pause, il y a une équipe qui termine et quelques jours après une nouvelle équipe commence. Les affaires communales ne souffrent d'aucune attente et dès lors il faut se remettre très vite dans le vif du sujet. Donc, tout le monde est déjà au charbon, nous avons commencé déjà par les deux premières séances soit le 27 avril et le 4 mai dernier.

Il souhaite également, ce soir, féliciter et remercier très sincèrement le doyen d'âge, cela fait un peu étrange de parler du doyen d'âge quand on parle de Pascal, mais c'est ainsi et ce soir il a ouvert le bal de cette nouvelle législature. Merci Pascal, félicitations pour la tenue de cette première séance de Conseil Général. Il profite également de féliciter notre nouvelle Présidente, Mme Nicole Schorro, ainsi que le nouveau Vice-Président Gaël Bersier. Il leur souhaite plein succès, bonheur et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de cette nouvelle fonction. Il félicite également tous les nouveaux élus dans les commissions, merci à eux d'accepter d'en faire un peu plus qu'un simple mandat de conseiller général. Vous allez toutes et tous apprendre de nombreuses choses sur la vie de notre commune et il leur souhaite également plein de succès dans cette fonction. Il souhaite à toutes et tous une très belle législature dans un esprit constructif et dans un souci continu du bien commun de notre belle commune.

Au niveau de l'agenda, il était de coutume de prévoir une séance souvent provisoire, qui était agendée début juillet, elle n'aura pas lieu cette année, puisque nous venons de faire deux séances coup sur coup et pour le mois de juillet nous devrions fixer l'ordre du jour dans les

DATE : 6 mai 2026

15 jours à venir et ce serait beaucoup trop prématuré, donc cette séance du mois de juillet n'aura pas lieu. Le prochain Conseil Général aura lieu le mercredi 7 octobre et le dernier de l'année 2026 se déroulera le mercredi 16 décembre.

M. le Doyen d'âge remercie le Conseil Communal pour ces informations.

15. DIVERS

M. le Doyen d'âge donne la parole aux membres du Conseil Général.

Mme Vanessa Currat relève que comme l'a souligné notre syndic, tout ne s'arrête pas à un changement de législature, c'est une continuité et au vu des séances qui vont venir seulement en octobre, il y a une question brûlante, elle pense, pour toute la société, qui est celle relative à la mise à l'enquête de deux choses : de la procédure d'autorisation du plan sectoriel, par rapport à la zone de Payerne et du cadastre du bruit. Elle souhaiterait, vu que la mise à l'enquête a démarré mi-mai et va terminer mi-juin, connaître à l'avance la position de la Commune de Cugy sur ce dossier vis-à-vis des citoyens.

M. Alex Glardon répond qu'il sera bref puisque ce sujet, évidemment est à l'ordre du jour, mais n'a pas encore été traité formellement sur la table du Conseil Communal, mais évidemment, le Conseil Communal va prendre position rapidement et la communiquer en temps utile. Il ne peut pas en dire plus ce soir puisque, à l'heure actuelle, le Conseil Communal n'a pas encore pris position. C'est, comme il l'a dit, la deuxième séance, donc on prend nos marques.

La parole n'étant plus demandée, M. Pascal Borgognon, Doyen d'âge du Conseil Général, clôt cette première séance de la nouvelle législature 2026-2031. Avant de terminer il demande à tout le monde un coup de main pour ranger la salle et il souhaite également bon vent à la nouvelle Présidente pour la future législature.

La séance est levée il est 20 h 50

AU NOM DU CONSEIL GENERAL :

Le Doyen d'âge :

Pascal Borgognon

La Secrétaire :

Sylvia Bersier